

**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française  
**Band:** 3 (1903-1904)  
**Heft:** 54  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Troisième Année N° 54 1<sup>er</sup> Mai 1904.

Abonnement

Suisse :

Un an. Fr. 6.—

# LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement

Etranger :

Un an. Fr. 7.—

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF :  
E. JAQUES-DALCROZE et H. MARTEAU  
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS :  
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS  
VEVEY

## Les artistes.

Les gens du monde qui se mêlent un peu d'art, qui chantent ou qui jouent de quelque instrument, qui suivent le théâtre, qui vont aux concerts pour lesquels ils n'ont pu absolument se dispenser de prendre des places, aiment beaucoup à parler des artistes, à s'enquérir des particularités de leur existence, à s'étonner de leurs passions, à se scandaliser de leurs manies. Tous les jours on les entend s'écrier : « Est-ce croyable ?... Est-ce possible ?... » Mais les artistes n'ont donc pas l'ombre du sens commun !... Les artistes ne seront donc jamais raisonnables !... Quand j'entends les gens du monde parler de la raison comme d'une chose dont il se seraient réservé le monopole, je me rappelle aussitôt la réplique, lancée à Mademoiselle Duchesnois, qui voulait expliquer comment, sous la Restauration, elle avait cessé d'être royaliste : « Quand je vis, disait-elle, que les Bourbons faisaient des folies, des folies !... — Et vous, lui répondit quelqu'un, que faites-vous donc toute la journée ? »

Savez-vous bien ce que c'est qu'un artiste ?

Pourriez-vous me dire quels sont les éléments essentiels et constitutifs d'une organisation d'artiste ?

Il est clair qu'on n'est pas artiste seulement parce qu'on a du goût pour un art, et qu'on le cultive avec une certaine persévérance.

On n'est pas artiste parce qu'on exerce un art afin de gagner son pain quotidien.

Autrefois on disait que pour être un véritable artiste, il fallait avoir le feu sacré, comme, d'après Voltaire, pour bien jouer la tragédie, il fallait avoir le diable au corps ; mais le feu sacré, le diable au corps, tout cela est un peu vague, et je voudrais arriver à quelque chose de plus positif.

Ce qui caractérise l'artiste, c'est d'abord une extrême sensibilité, sans quoi l'on ne serait pas même amateur.

C'est ensuite un besoin tel des émotions qui viennent de l'art, que l'art pratiqué par autrui ne saurait y suffire, et qu'il y a nécessité de le pratiquer soi-même, ce qui est encore commun à l'amateur et à l'artiste.

C'est enfin et surtout le pouvoir de communiquer aux autres ses propres émotions, de les faire jouir de ses jouissances, de leur imposer souverainement ses sensations, plaisir enivrant et immense dont on a pas plus tôt goûté qu'on en contracte l'habitude, et qu'on ne saurait plus s'en passer.

Dois-je avertir qu'ici finit l'analogie